

Nombre de  
membres en  
exercice

**25**

Présents et  
représentés

**23**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 19 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre  
Le dix neuf du mois de janvier à huit heures

Le BUREAU du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le douze janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni au SILA (salle A. Janin) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date de mise  
en ligne

24 JANV.  
2024

Déposée en  
Préfecture le

23 JANV.  
2024

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Ségolène GUICHARD, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

#### Avait donné procuration

Gilles FRANÇOIS à Marc ROLLIN

#### Etaient excusé(e)s

Charlotte JULIEN, François LAVIGNE-DELVILLE

Magali MUGNIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

## **OBJET**

### **ÉTUDE DE VULNÉRABILITÉ AU RISQUE INCENDIE DE LA FORÊT DU GRAND ANNECY - SOLLICITATION DU FONDS VERT**

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-0066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Anecy et disposant que l'EPCI est compétent en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

Vu la délibération n° D-2020-277 en date du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Bureau, et notamment son article 2.5 lui confiant le soin de « Solliciter l'attribution de toute subvention, quel que soit sa nature ou son montant, auprès de toute personne morale de droit public ou privé au bénéfice du Grand Anecy et de conclure, le cas échéant, les conventions qui s'y rattachent » ;

Considérant l'engagement du Grand Anecy à définir sa politique de gestion durable de la forêt et du développement de la filière bois ;

Il est rappelé que le Grand Anecy tiendra des rencontres de la forêt, du bois et de l'arbre dès 2024 pour permettre la définition de cette politique.

En amont, un diagnostic a été partagé fin juin 2023 par l'ensemble des acteurs concernés. L'enjeu de connaissance et d'action contre le risque incendie sur les massifs forestiers du territoire a été identifié comme prioritaire.

Aussi, un groupe de travail spécifique sera mis en place pour traiter des sujets de vulnérabilité des massifs forestiers.

Il aura notamment à charge de suivre et de valider une étude, qui permettra d'appréhender l'aléa incendie, et par croisement avec les enjeux locaux, de caractériser le risque incendie auquel le territoire est exposé.

L'étude listera les actions nécessaires pour diminuer la vulnérabilité des personnes et des biens à ce risque (tant en prévention qu'en travaux d'amélioration relatifs aux dessertes, aux plateformes de retournement, aux points d'eau...). Ces actions seront priorisées par massifs, grâce à la confrontation des données obtenues par traitement cartographique contrôlées par des visites terrain (notamment pour les accès et la défendabilité actuelle des massifs).

L'étude contribuera également à la rédaction du plan départemental de prévention des forêts contre l'incendie (PDPFCI) sur le territoire du Grand Annecy et à la planification des interventions à réaliser par les divers maîtres d'ouvrage concernés.

L'étude entre dans le champ des actions accompagnées par l'Etat dans le cadre du fonds vert – fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires.

Elle peut bénéficier d'un taux de subvention jusqu'à 80 % au titre de l'axe 2 – mesure A11, sur une enveloppe d'étude arrêtée à 20 000 € HT.

#### **LE BUREAU DECIDE :**

- de prendre acte de l'étude et de son plan de financement ;
- d'autoriser la Présidente à solliciter l'aide au titre du fonds vert auprès de l'Etat, et à signer tout document nécessaire à cette fin.

#### **LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 23

Le Secrétaire de séance,



Magali MUGNIER

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.